



Le 16 mars 2010

Willy Belhassen (vice président ONSSF) en tant que Président de la Commission Paritaire Nationale a initié deux réunions de la commission en accord avec l'UNSSF.

L'une pour la formation continue (problème de financement, notamment de Sages-femmes Formation), l'autre pour la négociation conventionnelle à proprement parler. Le mandat de Willy Belhassen arrivait à terme le 31 décembre 2009, néanmoins la Commission ne s'étant toujours pas réunie depuis (trois réunions annulées par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie....) il est encore Président de cette commission jusqu'à la prochaine réunion, si elle a lieu....

En accord avec les négociateurs nationaux, Elisabeth Tarraga et Willy Belhassen, ainsi que nos conseillers techniques, Françoise Bicheron et Philippe Viossat, (qui est également membre suppléant de la Commission) j'ai, en tant que Présidente Nationale, notifié à l'Assurance Maladie que nous ne quitterions pas la réunion de négociation avant d'avoir obtenu une avancée significative.

En l'absence de tout accord, et afin de préserver et de défendre une prise en charge optimale de chaque femme, de chaque future mère ; la profession n'aura d'autre recours que de se faire entendre en menant d'autres actions générales concernant toutes formes d'exercices.

Christelle Gerber-Montaigu